

Gestion public/privé : la remunicipalisation gagne du terrain

■ Par Pascaline Pavard

(d'après les données du Transnational Institute, PSIRU, l'Observatoire des multinationales, Municipal Services Project et la Fédération syndicale européenne des services publics – FSESP/EPSU)



Dans le cadre de la préparation du Forum mondial de l'eau (qui s'est tenu en avril 2015 en Corée du Sud), une nouvelle étude vient d'être publiée sur la tendance émergente à la remunicipalisation de l'eau et les questions que celle-ci soulève quant à la gestion privée. En début d'année est paru l'ouvrage collectif "Our public water future: The global experience with remunicipalisation" (Un avenir public pour notre eau : L'expérience mondiale de la remunicipalisation). Et ce, peu de temps après la décision prise à Jakarta d'annuler les contrats de privatisation en cours, au motif qu'ils constituent une violation du droit à l'eau des 9,9 millions d'habitants de la métropole indonésienne. Il s'agit, en termes quantitatifs, de la plus importante remunicipalisation au monde. Elle vient confirmer que la privatisation de l'eau est en perte de vitesse et que nous sommes en train d'assister à un retour de balancier en faveur d'une gestion publique de l'eau revigorée, responsable, transparente et écologiquement soutenable.

Dans leur étude, le Transnational Institute, PSIRU, l'Observatoire des multinationales, Municipal Services Project et la Fédération syndicale européenne des services publics (FSESP/EPSU) ont recensé (en mars 2000 et mars 2015), 235 cas de remunicipalisation de l'eau dans trente-sept pays, touchant plus de 100 millions de personnes. Le nombre de cas a doublé sur la période 2010-2015 par rapport à la période 2000-2010. Les remunicipalisations sont concentrées dans les pays à revenus élevés, avec 184 remunicipalisations, contre 51 dans les pays à revenus faibles ou intermédiaires. La grande majorité des remunicipalisations a eu lieu dans deux pays : la France (94 cas) et les États-Unis (58 cas). Il semblerait que les opérateurs publics de l'eau

joignent de plus en plus leurs forces au sein d'un même pays et au delà des frontières pour faciliter les processus de remunicipalisation.

Pourquoi remunicipaliser ?

Les décideurs politiques, après avoir expérimenté de longue date la gestion privée, se tournent vers le secteur public pour plusieurs raisons : mauvaise performance (Accra, Dar es Salaam, Jakarta etc.), sous-investissement dans les infrastructures (Berlin, Buenos Aires, Latur etc.), dégradation de la qualité de l'eau (Rennes, Cameron...), conflits sur les coûts opérationnels et les augmentations de prix (Almaty, Maputo, Santa Fe...), augmentation exponentielle des factures d'eau (Buenos Aires, Jakarta, La Paz, Kuala Lumpur etc.), risques environnementaux (Hamilton etc.), difficultés de supervision (Atlanta, Berlin, Paris, Arenys de Munt etc.), opacité financière (Grenoble, Paris, Stuttgart etc.) et enfin, réductions d'effectifs et faible qualité du service rendu (Antalya, Atlanta...).

Selon cette étude, presque un tiers des cas de remunicipalisation ont été des annulations unilatérales de contrats (le reste des cas sont des non-renouvellement, des retraits du prestataire privé – ou bien la décision de remunicipaliser, bien que prise formellement, n'a pas encore été mise en œuvre). Dans ces cas, les contrats de privatisation se sont révélés si peu viables que les collectivités locales concernées ont choisi la remunicipalisation avant expiration du contrat malgré les risques de litiges et les demandes prévisibles de compensation des prestataires privés.

Des résultats

L'expérience accumulée (même si les situations sont différentes d'une commune à l'autre) suggère clairement que la remunicipalisation permet des économies budgétaires immédiates, qu'elle améliore l'effectivité opérationnelle des services, qu'elle s'accompagne d'une augmentation des investissements dans les réseaux d'eau, ainsi que d'un degré plus élevé de transparence. La remunicipalisation constitue en outre une opportunité de rendre les services publics de l'eau plus responsables et participatifs, et de les faire fonctionner sur un modèle écologiquement soutenable. Résultat : des économies budgétaires immédiates pour la plupart des collectivités – €5 millions d'euros la première année à Paris et 2 millions de dollars tous les ans à Houston (17 % des coûts totaux), des coûts moindres pour les travaux sous-traités, grâce à de meilleures conditions concurrentielles et la possibilité de faire appel à des sous-traitants locaux, ce qui permet aussi de

contribuer à l'économie régionale ; *a contrario*, les entreprises privées tendent à recourir à des filiales du même groupe et à surfacturer les travaux (le concessionnaire privé d'Arenys de Munt en Espagne facturait ainsi ses services quatre fois plus cher pour étendre le réseau municipal que les coûts actuels). Autres avantages : des investissements accrus dans les réseaux – comme le montrent entre mille autres exemples Dar es Salaam, Berlin ou Medina Sidonia (Espagne) – une vision à long terme du développement des infrastructures qui permet de réduire les risques financiers associés aux problèmes sanitaires et environnementaux fréquemment associés à la privatisation de l'eau, la possibilité de restructurer les systèmes de tarification en vue de garantir un accès équitable à l'eau pour les ménages à faibles revenus (comme à Arenys de Munt ou Buenos Aires), une responsabilité démocratique et de la transparence améliorées (à Paris et Grenoble, les nouveaux opérateurs publics de l'eau ont introduit des formes avancées de participation du public) et enfin, une capacité accrue d'engager des politiques cohérentes et coordonnées par-delà les secteurs et les divisions administratives – ce qui est souvent essentiel pour des enjeux comme la protection des zones de captage (par exemple Paris) ou, plus généralement, l'adaptation au changement climatique ■

Pour aller plus loin...

- Une liste globale de remunicipalisations (en date de mars 2015) est disponible sur www.tni.org/publicwaterfuture
- Kishimoto, Satoko, Lobina, Emanuele et Petitjean, Olivier. 2015. *Our public water future: The global experience with remunicipalisation*. TNI, PSIRU, Observatoire des multinationales, MSP et FSESP/EPSU.
- *Remunicipalisation Tracker* : www.remunicipalisation.org
- Lobina, E., Kishimoto, S. and Petitjean, O. 2014. *Là pour durer: la remunicipalisation de l'eau, un phénomène global en plein essor*. Rapport de PSIRU, Transnational Institute et Observatoire des multinationales, novembre. http://multinationales.org/IMG/pdf/here-tostay_fr_0.pdf
- *Municipal Services Project, TNI and CEO*. 2013. *Remunicipalisation: vers une eau publique*. www.youtube.com/watch?v=qdk0Jw6T080
- Pigeon, M., McDonald, D.A., Hoedeman, O. and Kishimoto, S. (éds.). 2012. *Remunicipalisation: Putting Water Back into Public Hands*. Amsterdam Transnational Institute. www.tni.org/briefing/remunicipalisation?context=599